



Restructuration stratégique du Conseil annoncée au CSE

... Le château de cartes pour faire beau !

Information mensuelle des élus AVENIR au CSE SSG – Août 2022

Solution BU Conseil attendue des clients ? Solution attendue des salariés ? Solution à Valeur Ajoutée ?

Avec les résultats des élections législatives et la dernière enquête du Sénat, les grandes ESN comme SOPRA STERIA ne sont plus au dessus de la Loi. Ainsi, pour la première fois depuis des années, l'Inspectrice du Travail était présente à la réunion mensuelle du CSE SOPRA STERIA GROUP du 21 juillet 2022. En écoutant la direction pendant plusieurs heures, l'Inspection du Travail, par son expérience, a une idée précise sur les tenants et les aboutissants des sujets.

Les élus AVENIR ont suffisamment demandé à la direction depuis des années de régulariser les anomalies sociales et économiques pour respecter les règles dans la moyenne des sociétés du secteur. Le sentiment d'impunité et de mépris à l'égard du droit de certains managers n'est pas compatible avec l'intérêt de l'entreprise et de ses salariés. Le syndicat AVENIR et les élus AVENIR demandent à la direction d'arrêter les postures de déni des droits des salariés et d'apporter des solutions pragmatiques pour régulariser les problèmes rencontrés déjà transmis d'une manière étayée et documentée tant sur le temps du travail, le décompte et le paiement des heures supplémentaires, tant sur les salaires, les promotions, l'exécution loyale du contrat de travail et le respect des entretiens professionnels, le respect des règles d'égalité professionnelle, de fixation des objectifs et des salaires variables, le respect des règles de télétravail ... mais également le respect des prorogatifs des membres du CSE et de l'instance du CSE concernant leur information obligatoire par la direction des observations de l'inspecteur du travail, du médecin inspecteur du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale au cours de la réunion qui suit leur intervention (Article R.2315-23 du code du travail), des données obligatoires dans la BDESE telles que les données sociales et économiques pour l'année en cours ainsi que les projections pour les 2 années à venir, La liste des litiges sociaux et des solutions apportées par la justice par type de litige, ... (Article R2312-9 du Code du Travail).

En mai dernier, AVENIR a révélé que la direction générale a étudié, en le cachant au CSE, une stratégie et des orientations stratégiques pour l'entreprise avec le cabinet BCG sans respecter les règles d'Information \ Consultation du CSE sur « les orientations stratégiques et leurs conséquences sur l'emploi ». En effet, L'article L.2312-24 du Code du travail prévoit que l'information-consultation annuelle du CSE sur les orientations stratégiques de l'entreprise comprend également « leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages » et porte « sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur les orientations de la formation professionnelle et sur le plan de développement des compétences ». En réunion du CSE de juillet 2022, la direction qui niait en mai et juin 2022 tout projet d'importance, a officiellement révélé par dossier d'information remis au CSE SSG, une restructuration d'envergure de création d'une Business Unit Conseil qui regroupe tous les salariés de l'activité Conseil dans les verticaux de l'entreprise.

AVENIR a démontré par déclaration officielle en CSE que la direction ne peut atteindre ses objectifs économiques par cette solution :

- Qui ne montre pas sa valeur ajoutée pour les clients ou pour l'entreprise
- Qui n'est pas souhaitée par les clients qui préfèrent chacun une relation métier avec le vertical spécialisé
- Qui n'est pas concertée ni attendue par les salariés.

Par ailleurs, l'attrition 2022 décolle en raison de la politique RH et l'absence de reconnaissance de vos efforts depuis la crise Covid. Quel sera son niveau fin 2022 ?

